



N° réf. : 6080/04/2020

Koné, le 31 JAN. 2020

## Communiqué sur la desserte des lycées à la rentrée 2020

### Préinscription au transport des lycéens internes

Mesdames et messieurs les parents d'élèves des lycéens internes,

Depuis 2004, la province Nord organise et finance avec les communes et les parents d'élèves, le réseau de transport hebdomadaire des lycéens internes des établissements de la province Nord.

Pour autant, le conseil d'état, dans un avis du 25 septembre 2007, a précisé que le transport scolaire relève de la compétence de la Nouvelle-Calédonie.

Dans un récent courrier reçu le 23 janvier 2020, le Président et le Vice-Président du gouvernement s'engagent à prendre en responsabilité cette compétence mais demandent à la province Nord d'assumer encore cette mission, le temps pour le gouvernement de mettre en place les outils nécessaires à sa mise en oeuvre.

Soyez assurés que je veillerai à ce que la Nouvelle-Calédonie propose dans les meilleurs délais, une solution satisfaisante et conforme à ses champs de compétences.

Afin de ne pas impacter les conditions de scolarisation des lycéens de la province Nord, je décide donc de poursuivre, à titre provisoire, l'organisation et le cofinancement des transports hebdomadaires des 550 lycéens internes concernés jusqu'au mois de juin.

**La province Nord informe les familles des élèves internes scolarisés dans les lycées de Pouembout, Touho, Poindimié et Houailou que les pré-inscriptions au transport hebdomadaire s'effectueront, dès à présent, par téléphone ou par mail auprès du Service Administratif de la Direction de l'aménagement et du Foncier de Koné (téléphone : 47 72 00, mail : daf-secretariat@province-nord.nc) de 8h à 11h et de 13h à 16h.**

Les renseignements demandés sont : nom, prénom, commune de résidence, établissement fréquenté, classe et spécialité et un contact téléphonique.

Le Président de la Province Nord

PAUL NEAOUTYINE